

Chers voisins et amis,

Le printemps 2026 tarde à arriver. Nous espérons néanmoins que vous et vos familles vous portez bien et êtes prêts à profiter de l'été à la campagne.

Nouvelles du lac

1. La situation concernant le myriophylle à épis a évolué depuis que nous avons commencé à la surveiller en 2016. Nous avons connu des hauts et des bas, mais fin 2025, seule la zone d'aération initiale près de la rampe de mise à l'eau était encore infectée, avec quelques plants isolés apparaissant occasionnellement ailleurs sur le lac. Dès que nous repérons ces plants isolés, nous envoyons nos plongeurs en priorité pour les retirer. Veuillez continuer à éviter la zone de mise à l'eau, qui est délimitée par des cordes. Ceci concerne les embarcations motorisées et non motorisées, ainsi que toutes les lignes de pêche. Nous devons empêcher la propagation du myriophylle à épis, et c'est le seul moyen d'y parvenir. Veuillez rester à l'écart de cette zone en tout temps.

2. À compter de la mi-juin, les plongeurs poursuivront l'élimination des plantes dans la zone d'aération et effectueront des vérifications ponctuelles aux endroits précédemment traités afin de déceler toute repousse. La quantité de plantes que nous enlevons diminue continuellement, ce qui indique que nous sommes sur la bonne voie. La municipalité de Lantier a généreusement maintenu notre budget et nous continuerons de gérer activement la situation.

3. La rampe de mise à l'eau a été rénovée l'an dernier : des roches ont été enlevées et une tapis de ciment a été installée afin de créer une zone de mise à l'eau lisse. Les travaux n'étant pas parfaits, la Ville continue d'apporter des ajustements et, espérons-le, d'améliorer le fonctionnement général de la rampe. Le portail est muni d'un cadenas à combinaison dont le code change quotidiennement. Si vous devez ouvrir le portail, veuillez communiquer avec l'hôtel de ville ou composer le 819-216-0377 en dehors des heures normales de bureau. Pour plus de détails, veuillez consulter la note de service du 10 mai 2026, également disponible sur notre site Web.

4. Patrouilles nautiques – Nous continuons d'utiliser le service de patrouilles nautiques du Camping Ste-Agathe. Leur travail de sensibilisation des plaisanciers aux bonnes pratiques de sécurité est remarquable, et le budget a été augmenté afin de doubler le nombre de journées de patrouille cet été. Les patrouilleurs disposent d'un exemplaire de notre code de conduite mis à jour et veilleront à son application tout au long de l'été.

5. Sécurité nautique – Le code de conduite pour la navigation sur nos lacs demeure en vigueur. Vous devriez recevoir une copie mise à jour de la Ville avec votre facture de vignettes pour bateaux. Une copie est également disponible sur notre site www.ludger-cardin.org et est jointe à ce courriel. Veuillez partager cette information avec votre famille, vos voisins et vos amis. Lors de l'AGA de

2024, il a été décidé de créer un comité de résidents chargé de réviser le code de conduite. Le comité a formulé des recommandations qui ont été approuvées lors de l'AGA de 2025 et qui sont maintenant intégrées au code. Nous suivons également les intentions des gouvernements fédéral et provincial concernant les bateaux à wake et nous vous informerons de tout changement dont nous prendrons connaissance.

6. Analyse de l'eau des lacs : Des bénévoles prélèveront à nouveau des échantillons d'eau dans 15 lieux différents du lac, entre la mi-août et la fin août. Les résultats de l'an dernier ont tous été jugés « bons » ou « excellents ».

7. Analyse de l'eau des puits : L'APLC a de nouveau organisé des analyses d'eau de puits avec H2Labs à Sainte-Agathe. Comme les dernières années, vous pourrez réserver et payer votre analyse en ligne entre le 23 juin et le 22 juillet. L'analyse pourra être effectuée à la date de votre choix. **Un code de réduction de 30 % sera envoyé à tous les membres ayant payé leur cotisation 2026 (30 \$) avant la mi-juin.** Une note de service contenant des instructions détaillées vous sera envoyée dans les prochaines semaines.

8. Nettoyage des fosses septiques : E360S est l'entreprise qui effectue le nettoyage de nos fosses septiques. Nous avons de nouveau conclu un accord pour que les membres de l'APLC bénéficient d'une importante réduction. Deux dates sont proposées; vendredi le 7 août et le 4 septembre. Une note de service détaillée vous sera envoyée prochainement.

9. Castors – L'avis général des environnementalistes et du Comité pour l'environnement de Lantier est que les castors sont bénéfiques pour un lac. Leurs barrages filtrent l'eau qui alimente nos lacs et créent et maintiennent des milieux humides. Nous devrions laisser les castors où ils sont et nous concentrer sur la protection des arbres en installant des cages grillagées autour d'eux.

10. Cotisations – Nos cotisations restent inchangées à 30 \$ par foyer. Nous avons vraiment besoin de votre soutien pour maintenir la santé de nos lacs et continuer à offrir des services tels que des patrouilles nautiques, des plongeurs, des analyses d'eau, le balisage des zones interdites et des rabais intéressants sur les analyses d'eau de puits et le nettoyage des fosses septiques. Nous acceptons les paiements par virement Interac à info@ludger-cardin.org ou par PayPal sur notre site Web www.ludger-cardin.org. Veuillez effectuer votre paiement dès maintenant en ligne avec votre banque ou en visitant notre site Web. Si vous utilisez un virement Interac, veuillez indiquer le nom du membre principal et votre adresse à Lantier dans le champ « Objet ». Nous acceptons les paiements couvrant deux ans si vous souhaitez effectuer un virement Interac de 60,00 € au lieu de 30,00 €.

11. Si vous avez de nouveaux voisins, veuillez les informer de l'existence de notre association et, si possible, nous transmettre leurs coordonnées.